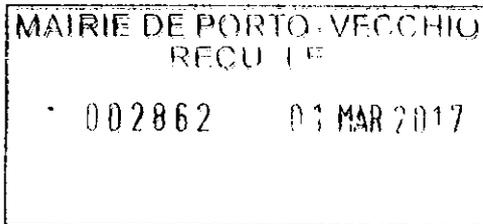
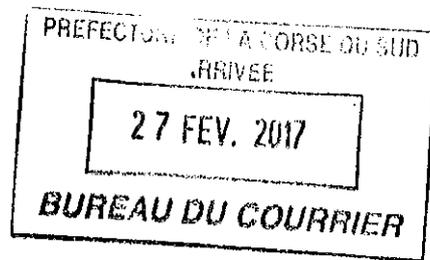


DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
ARRONDISSEMENT DE SARTÈNE
COMMUNE DE PORTO-VECCHIO



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
PORTO-VECCHIO

N° 17/007/INF-AEP/ASS

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2017

OBJET : INFRASTRUCTURES - AEP / ASSAINISSEMENT

Intempéries des 19 et 20 décembre 2016 – Programme de travaux de remise en état des voies et réseaux - Demande d'aide au titre du Fonds de solidarité en faveur des collectivités territoriales et de leurs groupements.

L'an deux mille dix-sept, le dix-sept du mois de février à 09 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de PORTO-VECCHIO, régulièrement convoqué le 10 février 2017 s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Antoinette CUCCHI, 1^{er} Adjoint, conformément aux articles L. 2121-14 et L. 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : Marie-Antoinette CUCCHI ; Joseph TAFANI ; Gaby BIANCARELLI ; Michel DALLA SANTA ; Véronique MAGLIOLO ; Jean-Baptiste LUCCHETTI ; Jean-Michel SAULI ; Marie-Noëlle NICOLAÏ ; Florence VALLI ; Armand PAPI ; Antoine ACQUATELLA ; Sylvie ROSSI ; Sylvie CASANOVA ; Jean-Marie SANTONI ; Joëlle DA FONTE ; Vanessa GIORGI ; Pierre-Paul NICOLAÏ ; Gérard CESARI ; Jeanne STROMBONI ; Nathalie APOSTOLATOS ; Marielle DELHOM.

Absents : Georges MELA ; Xavière MERCURI ; Jean-François GIRASCHI ; Patrice BORNEA ; Jacqueline BARTOLI ; Noëlle SANTONI ; Jean-Baptiste SANTINI ; Léa MARIANI ; Jean-Marc ANDREANI ; Didier REY ; Jean-Christophe ANGELINI ; Fabien LANDRON.

Avaient donné procuration : Georges MELA à Marie-Antoinette CUCCHI ; Jean-François GIRASCHI à Joseph TAFANI ; Patrice BORNEA à Jean-Michel SAULI ; Jacqueline BARTOLI à Florence VALLI ; Léa MARIANI à Véronique MAGLIOLO ; Jean-Marc ANDREANI à Antoine ACQUATELLA ; Didier REY à Gérard CESARI ; Jean-Christophe ANGELINI à Jeanne STROMBONI ; Fabien LANDRON à Nathalie APOSTOLATOS.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame Joëlle DA FONTE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Maire, sur proposition de l'Adjoint délégué aux risques majeurs, soumet au Conseil Municipal le rapport suivant.

Les 19 et 20 décembre 2016, la Commune de Porto-Vecchio a été touchée par des précipitations intenses (de l'ordre de 180 mm en 12 heures) qui, si elles n'avaient rien en commun avec celles de janvier 2017, ont engendré des dégâts sur les voiries communales, des équipements d'eau et d'assainissement et sur l'office de tourisme.

A ce titre, elle a déposé une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle le 26 décembre 2016, et souhaite solliciter le Fonds de solidarité en faveur des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des catastrophes naturelles, pour le financement des travaux de remise en état tels que listés ci-dessous :

LIEU	NATURE INSTALLATION	DÉGATS	CAUSE	TRAVAUX	MONTANT HT
Agnaronu	Accès réservoir et sources	Accès très dégradé	Eaux de ruissellement	Reprise chemin d'accès	11 410,00 €
Alzu di Gallina	Voirie communale	Dégradation revêtement	Crue ruisseau	Reprise revêtement	24 716,00 €
Alzu di Gallina	Accès réservoir	Accès très dégradé	Eaux de ruissellement	Remblaiement	17 190,00 €
Canniccia Muratello	Chemin carrossable	Revêtement	Eaux de ruissellement depuis la RD	Curage buse et reprise traversée de route	4 436,00 €
Cartalavonu	Piste d'accès réservoir	Tranchée sur chemin	Eaux de ruissellement	Remblaiement	43 450,00 €
Chemin du Tivaru	Réseau assainissement	Regards arrachés, état réseau à contrôler	Débordement ruisseau du Tivaru	Reprise de 160ml de réseau en PVC 200	4 402,00 €
Cipponu	Accès prise en rivière	Accès très dégradé	Débordement du Petroso	Reprise chemin d'accès	28 000,00 €
Gendarmerie	Parking communal	Revêtement voirie	Eaux de ruissellement	Reprise revêtement voirie	4 065,00 €
Hippodrome	Station de pompage pluvial	Dégrillage, pompes, électricité	Montée des eaux de nappe + eaux de ruissellement	Remplacement grille et remplacement pompes	23 000,00 €
Marina di Fiori voie d'Arena	Voirie communale	Pluvial détruit	Eaux de ruissellement	Reprise pluvial	9 420,00 €
Muratello Chiosella	Voirie communale	Pluvial détruit	Eaux de ruissellement	Reprise pluvial + étude	2 400,00 €
Murtone	Pluvial	Buse effondrée	Eaux de ruissellement	Reprise buse	13 765,00 €
Ospedale	Réseau assainissement	Casse suite intempéries	Eaux de ruissellement	Réseau à reprendre sur 20ml	4 546,00 €
Ospedale	Station d'épuration	Epanchage emporté	Eaux de ruissellement	Reprise épanchage	15 000,00 €
Palavesa La Monelière	Voirie communale	Revêtement voirie	Crue ruisseau de la Monelière	Reprise revêtement + pluvial	48 015,00 €
Pascialella de Muratello	Accès captages	Accès très dégradé	Eaux de ruissellement	Réfection accès	86 600,00 €
Pont d'Alzu di Gallina	Pont carrossable	A déterminer	Inondation par ruisseau de Scopa Piana	Diagnostic génie civil	8 000,00 €
Pont de Bala	Voirie communale	Dégradation revêtement	Crue ruisseau de Bala	Reprise revêtement et fossés	43 968,00 €
Pont de Catabella	Pont carrossable	A déterminer	Inondation par ruisseau de Scopa Piana	Diagnostic génie civil	8 000,00 €
Pont de Guerbinu	Pont carrossable	A déterminer	Inondation par ruisseau du Petroso	Diagnostic génie civil	8 000,00 €
Pont de Petroso	Pont carrossable	A déterminer	Inondation par ruisseau du Petroso	Diagnostic génie civil	8 000,00 €
Princes du Golfe	Parking communal	Ravines	Eaux de ruissellement	Nivellement et rechargement	8 000,00 €
Route derrière Pifano	Voirie communale		Eaux de ruissellement	Reprise pluvial	14 000,00 €

Rue Scamaroni	Office de tourisme communal	Infiltrations	Eaux de ruissellement	Etanchéité trottoir	6 306,00 €
Shegara	Accès poste de refoulement	Route d'accès	Montée niveau mer	Reprise voirie	5 960,00 €
Sparavituli	Pluvial	Fossé pluvial détruit	Eaux de ruissellement	Reprise pluvial	12 091,00 €
Stabiacciu	Accès poste de refoulement	Route d'accès	Crue Stabiacciu	Reprise voirie	3 690,00 €
Tenda	Voirie communale	Fossé pluvial détruit, buses arrachées	Eaux de ruissellement et débordement ruisseau	Curage	2 800,00 €
Tracchizzona	Piste d'accès captages AEP	Pont et passage à gué	Eaux de ruissellement	Reprise passage à gué et traversée du pont	42 835,00 €
Usine de Nota	Usine de traitement AEP	Turbidimètres,	Foudre	Remplacement appareils	14 862,40 €
Usine de Nota	Usine de traitement AEP	Filtres à sables	Arrivée d'eau très turbide	Remplacement sable	150 000,00 €
Usine de Nota	Usine de traitement AEP	Route d'accès	Eaux de ruissellement	Reprise revêtement voirie	42 450,00 €
Vignola	Accès poste de refoulement	Route d'accès	Montée des eaux de nappe + eaux de ruissellement	Reprise voirie	30 750,00 €
Voie Romaine	Voirie communale	Fossé pluvial détruit	Eaux de ruissellement	Reprise voirie	4 065,00 €
				TOTAL	754 192,40 €

La Commune prévoit de financer les travaux de remise en état des voiries et réseaux en sollicitant l'aide financière de l'Etat sur le fonds précité conformément au plan de financement ci-après :

Designation	Taux	Montants
Dépense totale HT :		754.192,00 €
➤ Etat	35 %	263.968,00 €
➤ CD2A	35 %	263.968,00 €
Total des aides	70 %	527.936,00 €
➤ Part communale HT	30 %	226.256,00 €
➤ Rappel TVA	10 %	75.419,20 €
➤ Part communale TTC		301.675,20 €
Opération TTC		829.611,20 €

Le Conseil Municipal,

Où le rapport ci-dessus,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission des Finances, de l'Administration Générale, du Personnel et des Services Publics Industriels et Commerciaux du 15 février 2017,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : d'approuver le montant des travaux de remise en état des voiries et réseaux endommagés par les intempéries des 19 et 20 décembre 2016 pour un montant total de 754.192,40 € HT soit 829.611,20 € TTC.

ARTICLE 2 : d'autoriser le Maire à solliciter l'intervention du fonds de solidarité en faveur des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des catastrophes naturelles et le Conseil Départemental de Corse du Sud pour les opérations précitées.

ARTICLE 3 : d'autoriser le Maire à entreprendre toute démarche et à signer tout document utile au financement et à la mise en œuvre des opérations visées à l'article 1.

La présente proposition mise aux voix est adoptée :

Nombre de membres en exercice	33
Nombre de membres présents	21
Nombre de procurations	9
Nombre de suffrages exprimés	30
Votes : pour	
dont procurations	
contre	
dont procurations	
abstention	
dont procurations	
unanimité	X

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
LE MAIRE,

